

Journée Thèse

Les références

références bibliographiques

Des règles à respecter

- ❑ Être appelées dans le texte au fur et à mesure de leur utilisation dans l'argumentaire.
- ❑ Un numéro leur est attribué, par ordre d'appel
- ❑ Regroupées à la fin du texte
- ❑ Dans l'ordre des numéros
- ❑ Rédigées selon des normes précises

références bibliographiques

Décrire précisément la méthode de recherche documentaire

- soit dans la partie "méthodologie" du travail scientifique
- soit en introduction de la liste des références bibliographiques

références bibliographiques

Décrire précisément la méthode de recherche documentaire

- Méthode de recherche
- Bases de données interrogées
- Revues dont les sommaires ont été examinés
- Périodes sur lesquelles ont été effectuées les recherches
- Mots clés utilisés, etc.

références bibliographiques

Finalités

- Etayer
 - Toute affirmation importante
 - Toute donnée du travail scientifique

- Pour le lecteur
 - Possibilité de vérifier la qualité de la recherche documentaire
 - Possibilité de rechercher un document pour approfondir un point précis.

références bibliographiques

- ❑ Seules sont citées les références utiles à l'argumentation du texte.
- ❑ Les autres références consultées, non utilisées ou rejetées ne sont pas citées
- ❑ Pas d'accumulation de références pour "impressionner" :

Personne ne s'y laisse prendre à la lecture attentive

références bibliographiques

Les références bibliographiques sont enfin le moyen, pour le chercheur qui se reportera dans l'avenir à votre publication, de reprendre votre recherche documentaire (si elle est digne de confiance) et de la mettre à jour

références bibliographiques

Le libellé des références

Les références sont le plus souvent libellées suivant le système de Vancouver.

ZOTERO, ENDNOT

Le libellé des références: pour un article

- ❑ nom de l'auteur (première lettre majuscule, les autres minuscules) suivi des initiales du prénom en majuscules (si plusieurs auteurs, citer au moins le premier, et au maximum 6 auteurs séparés par des virgules, en faisant suivre de la mention « *et al* »)
- ❑ titre original
- ❑ identification de la revue, intégrale ou par son abréviation dans l'Index Medicus, non suivie de ponctuation
- ❑ année de publication, suivie d'un point-virgule
- ❑ tome de la revue, éventuellement indication du numéro de la revue entre parenthèses, suivi de deux points
- ❑ indication des première et dernière pages de l'article suivie d'un point final.

Le libellé des références

Flori M, Le Goaziou MF, Figon S.
« Evaluation de la qualité des frottis
pratiqués par les médecins
généralistes »
Exercer 2005 ; 73 :44-47.

Le libellé des références: pour un ouvrage

- ❑ nom de l'auteur (première lettre majuscule, les autres minuscules) suivi des initiales du prénom en majuscules (si plusieurs auteurs, citer au moins le premier, en faisant suivre de la mention « *et al* »)
- ❑ titre original
- ❑ ville de la maison d'édition suivie de deux points ; nom de l'éditeur suivi d'une virgule ; année d'édition suivie de deux points
- ❑ nombre de pages ou indication des première et dernière pages concernées ; point final

Le libellé des références: pour un ouvrage

- ❑ Schmitt E Le risque médicamenteux nosocomial - Circuit hospitalier du médicament et qualité des soins. Paris : éditions Masson 1999 : 287 pages.
- ❑ Exemple de citation d'un chapitre au sein d'un ouvrage :
Jenoudet JP, Massot C Syndrome de Münchausen. In Rousset H, Vital Durand. Diagnostics difficiles en médecine interne, volume 1. Paris : Maloine 1988 : 127-137.

Le libellé des références: pour un document électronique

- ❑ ouvrages, articles de périodiques, pré-publications, bases de données, etc
- ❑ respecter la ponctuation d'une adresse électronique afin de pouvoir s'y référer
- ❑ AUTEUR (ou organisme). Titre de la ressource. [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché ; procéder de la façon suivante : In AUTEUR. Titre du site ou du document qui contient la ressource] [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (date de consultation)

Le libellé des références: pour un document électronique

ANDERSON P.-F.. Checklist of criteria used for evaluation of metasites, [en ligne].

In. : Université du Michigan, Etats-Unis.

Site disponible sur : <<http://www.lib.umich.edu/megasite/critlist.html>>

(Page consultée le 11/09/1998)